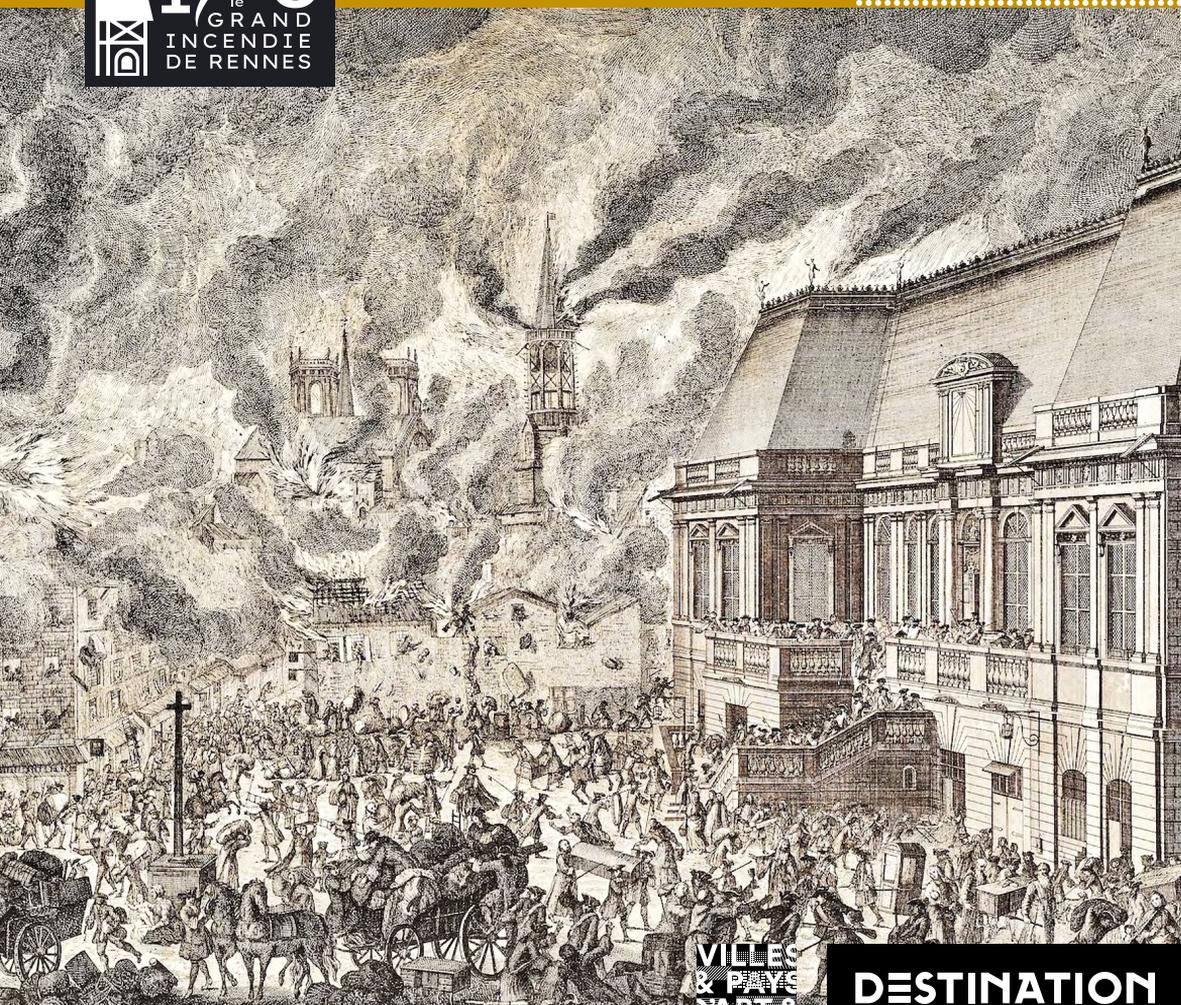


FOCUS

L'INCENDIE DE 1720



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

DESTINATION
RENNES

TABLE DES MATIÈRES

UNE VILLE DE BOIS	5
QUAND LA VILLE BRÛLE	6
TEL LE PHÉNIX	8
<i>COMMODITAS ET VOLUPTAS</i>	11
PORTRAITS	14
GLOSSAIRE DES MOTS SIGNALÉS D'UN ASTÉRISQUE	15



Original du Vœu fait à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, tableau représentant Rennes lors du grand incendie de 1720
(copie du dessin original de Jean-François Huguet réalisée par Théophile Busnel), 1721. Collections Musée de Bretagne.

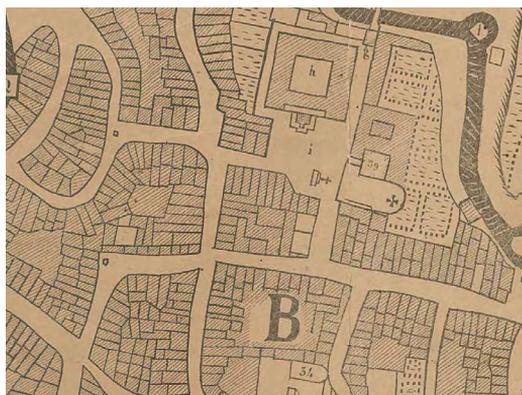


En 1720, Rennes est frappée par un gigantesque et tragique incendie qui dévore quasiment la moitié nord de la ville. Une catastrophe qui a conduit les urbanistes et les architectes à réaménager totalement le centre-ville en créant de nouvelles places et de nouveaux monuments, dont le plus emblématique est l'hôtel de ville.

UNE VILLE DE BOIS

Au début du XVIII^e siècle, Rennes reste marquée par la tradition de l'habitat en pan-de-bois, qui s'explique notamment par la présence de forêts autour de la ville. Dense, la ville est resserrée autour de ses monuments principaux (cathédrale, palais du Parlement...) et irriguée par des ruelles étroites et sombres au sein de ses remparts. Intra-muros, elle a peu évolué depuis la fin du Moyen Âge, si on excepte la construction du palais du Parlement au XVII^e siècle.

En 1606, l'édit royal d'Orléans vise à interdire la construction à pan-de-bois, interdiction réaffirmée en bordure de voie publique en 1667. L'usage de l'enduit pour masquer le pan-de-bois se généralise alors à Rennes afin de contourner les édits, d'autant plus que l'abandon progressif de l'encorbellement* à partir de 1590 aplatit les façades, qui peuvent plus facilement imiter celles en pierre. Pourtant les exemples de villes ravagées par les incendies ne manquent pas : Troyes en 1524 (3 000 maisons en 28 heures), Briançon en 1624 et en 1692 (destruction de 80 % de la ville), Saint-Malo en 1661, Londres en 1666...



Détail du plan Hévin (partie nord-est), 1685. Archives municipales de Rennes.

Les témoignages écrits sur Rennes par des visiteurs de passage en dressent un portrait peu reluisant : « La ville est peu belle. Le pavé est fort petit et pointu ; les rues étroites, les maisons s'élargissent par le haut, en sorte qu'en beaucoup de lieux elles se touchent presque l'une l'autre, et à peine le jour entre-t-il dans les rues, car les seconds étages s'avancent en dehors sur les premiers, et les troisièmes sur les seconds et ainsi toujours vont en se rétrécissant. Les intérieurs sont mal organisés : en la plupart des logis ; il faut passer à travers la salle ou la cuisine pour aller à l'étable ou à l'écurie. Le bétail emprunte le même passage que les hommes et peu s'en faut qu'ils ne logent ensemble. Et comme les logis sont en schiste et en bois, les rats et les souris y sont en plus grand nombre qu'en aucun autre lieu... ainsi que les puces et les punaises » (Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne*, 1636).

Ainsi, et pour reprendre l'expression de l'historien Claude Nières (*L'incendie et la reconstruction de Rennes*, 1972), Rennes est en cette veille de Noël 1720 un véritable « bûcher préparé ». Outre le bois, très présent dans les constructions, la plupart des habitations sont saturées d'articles en tout genre pour passer sereinement l'hiver : bois de chauffage, provisions, denrées alimentaires dont des matières grasses... autant de combustibles hautement inflammables !

QUAND LA VILLE BRÛLE

Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1720, la ville dort encore quand le feu prend accidentellement dans une échoppe du centre-ville de Rennes. La légende raconte que l'incendie serait parti de l'arrière-boutique du menuisier Henry Boutrouelle, dit la Cavée, située rue Tristin (actuelle cour du n°3 de la rue de l'Horloge). Le feu se propage très rapidement, de maison en maison et de toit en toit... malgré la présence de murs pare-feu en pierre sur certaines habitations. L'encorbellement* qui rapproche les deux côtés de la rue facilite la propagation des flammes. Les témoignages et récits de l'époque évoquent « une mer de feu » et « un spectacle apocalyptique ». « À un quart de lieue les charbons allumés tombaient gros comme le poing. » La panique est telle que les habitants craignent que toute la ville ne parte en fumée. L'intendant* décide même d'abattre des maisons pour créer des pare-feu et limiter la propagation des flammes qui n'est ralentie que par l'eau que les habitants viennent puiser dans la Vilaine et dans les puits. L'incendie, attisé par des vents soutenus, dure depuis une semaine quand la pluie

commence à tomber à partir du 27 décembre, ce qui va permettre de ralentir l'ardeur des flammes et de maîtriser enfin l'incendie le 30 décembre. Le sinistre a consumé presque tout le quartier compris entre les actuelles place du Calvaire et rue de la Monnaie à l'ouest ; les rues du Champ-Jacquet, Le Bastard et Nationale au nord ; le quai Lamartine, les rues de Rohan et de Beaumanoir au sud ; la rue Derval et le côté oriental de l'actuelle place du Parlement à l'est.

Le bilan est extrêmement lourd : 945 bâtiments sont brûlés ou endommagés sur près de 10 hectares, ce qui représente 1/3 de la ville et presque la moitié de la ville haute (située au nord de la Vilaine). On estime qu'au moins 8 000 Rennais se sont retrouvés sans logis. 33 rues sont détruites, en partie ou totalement. C'est le chaos et de nombreux habitants ont tout perdu dans la catastrophe. Des édifices publics ou religieux sont également emportés par les flammes.

1 - Plan de l'incendie de la ville de Rennes où sont marqués les plans et les toises des emplacements où étaient les maisons incendiées de chaque particulier. Le plan, dressé par Robelin, est délimité par une partie de l'enceinte de la ville, la rue Saint-Guillaume, la rue Veralle et la rue de Basse Baudrairie,
1722. Archives municipales de Rennes.

2 - Emprise des halles de Rennes : extrait du plan dressé par Robelin après l'incendie de 1720,
1722. Archives municipales de Rennes.

3 - Le beffroi Saint-James

4 - L'église Saint-Sauveur





LA COHUE

Près du Champ-Jacquet s'élevait la Grande Halle appelée la cohue. Ce marché couvert, édifié à la fin du XIII^e siècle, formait un long rectangle (71 m de long sur 23 m de large). Cette halle était surmontée de salles hautes dans lesquelles se déroulaient des fêtes publiques et où se sont parfois réunis les États de Bretagne.

« Il ne reste aucun vestige des halles que quelques cicots de murs qui ne sont du côté du Champ jacquet qu'à hauteur d'apuy et du côté de la rue de la Feronnerie les murs qui restent peuvent être dans des endroits de sept à huit pieds à d'autres à cinq ou six pieds de hauteur... »

(Archives du Présidial*, Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine).

Les autres faces de la halle réalisées en pans-de-bois étaient encore plus endommagées. Un devis de leur rétablissement dans leur état d'origine s'élève à la somme importante de 48 797 livres auquel on ne donnera pas suite. Un autre devis estime à 8 597 livres la reconstruction des halles de la rue Saint-Germain. Ces dernières ont également souffert de l'incendie, indirectement, en raison de leur destruction pour arrêter la course du feu vers le sud de la ville.

L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

En 1682, le pignon ouest de l'édifice médiéval s'écroule, rendant l'église impropre au culte. On souhaite alors reconstruire le bâtiment et la première pierre est posée en 1703, par l'intendant de Bretagne Louis Béchameil de Nointel. La nouvelle église est consacrée le 5 août 1719 alors que seuls le chœur et une croisée sont achevés. L'incendie détruit le mobilier et l'ancienne toiture s'effondre mais n'interrompt pas le chantier de reconstruction.

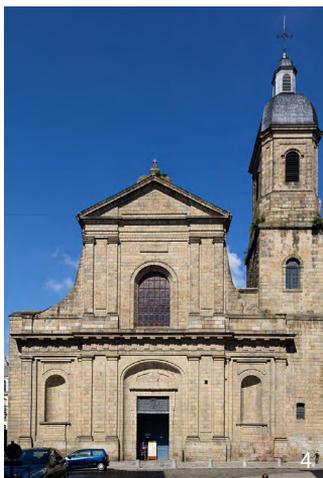
LE BEFFROI

Le célèbre beffroi Saint-James, situé non loin de la place du Champ-Jacquet, n'a pas eu cette chance. Construit sur une tour du rempart médiéval en 1469, il était pourvu d'une cloche financée par le duc de Bretagne François II. Surnommée la « Grosse Française », on disait qu'elle sonnait tellement fort qu'elle faisait avorter les femmes.

C'était sans doute le monument de la ville auquel les Rennais étaient le plus attachés, venant nombreux admirer son horloge à automate, constituée d'une statue de saint Michel frappant un dragon toutes les heures.



Certains monuments ont tout de même été épargnés : le feu s'est ainsi arrêté « par miracle » devant le palais du Parlement de Bretagne, préservé aussi par l'arrosage de ses toitures. Il en est de même pour l'église Saint-Germain, sauvée par la présence de son cimetière implanté au nord-ouest de l'édifice et qui a fait office de coupe-feu.



TRÈS VITE, LES AUTORITÉS LOCALES, REPRÉSENTÉES PAR LE MAIRE, RALLIER DU BATY, ET L'INTENDANT DE BRETAGNE, FEYDEAU DE BROU, ORGANISENT LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION ET FONT APPEL À ISAAC ROBELIN, DIRECTEUR DES FORTIFICATIONS DE BRETAGNE.

Arrivé à Rennes en 1721, l'ingénieur Robelin engage un énorme travail de réflexion qui s'illustre par le plan d'une ville nouvelle, le redressement du cours de la Vilaine, la transformation des quartiers de la rive gauche (au sud de la Vilaine) et leur assainissement.

Ce plan n'embrasse pas seulement les quartiers incendiés, il prévoit aussi une modification complète de la ville basse et le déplacement, à cet endroit, d'édifices publics. Des opérations qui ne seront réalisées qu'une centaine d'années plus tard. Cette partie de la ville, située au sud de la Vilaine, est dans un état plus déplorable que la ville haute avant l'incendie... L'insalubrité est majoritairement liée aux nombreux bras de la Vilaine, aux eaux stagnantes qui transforment certaines rues en véritables marécages (rue du Pré-Botté) et qui accueillent certaines industries polluantes (abattoirs, parcheminerie, tanneries...). Un mémoire adressé en 1757 à la communauté de ville par l'ingénieur Chocat de Grandmaison, évoque des rues « sinueuses et très étroites, à peine deux voitures peuvent-elles passer de front dans les parties les plus larges, les détours continuels donnent lieu à des accidents presque journaliers ».

Cependant, les relations entre Robelin et ses interlocuteurs rennais vont se tendre rapidement. L'ingénieur impose ses vues prospectives à la communauté de ville, aux parlementaires et à l'intendant, ce qui finit par provoquer une vindicte générale. Rallier du Baty, le maire « reconstruteur », se rend à Paris en 1724, afin de « demander sa tête » ; des propriétaires ulcérés par les normes rigides du remembrement parcellaire proposé écrivent, dans une supplique au Roi, que l'ingénieur a allumé « une espèce d'incendie presque aussi funeste que le premier ».

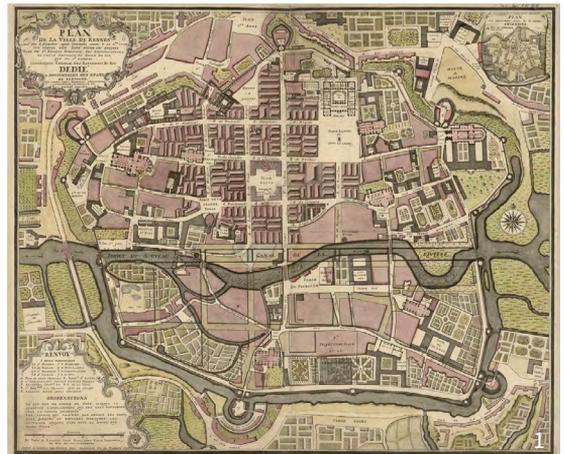
ACCULÉ, ROBELIN NE PEUT PLUS RESTER ET LA COMMUNAUTÉ DE VILLE EST SOULAGÉE D'APPRENDRE LA NOMINATION DE JACQUES V GABRIEL POUR LUI SUCCÉDER.

Quand Gabriel est choisi, il entre dans un jeu qui n'est pas aisé même s'il qualifie le plan de son prédécesseur comme « beau et bien percé ». Plus souple, et notamment à l'égard des entrepreneurs, l'architecte concentre les efforts de reconstruction sur la partie incendiée et rejette toute intervention dans la « nouvelle ville » au sud de la Vilaine, où Robelin avait, par exemple, imaginé construire l'important tribunal du Présidial.

1 - Plan directeur pour la reconstruction, par F. Forestier de Villeneuve, reprenant les projets de Robelin et Gabriel, 1726. Bibliothèque nationale de France.

2 - La rue de la Visitation

3 - La rue du Chapitre



LE CHANTIER QUI S'ÉTEND DE 1724 À 1760 VA SE RÉVÉLER COMPLEXE ET PLEIN DE REBONDISSEMENTS.

Tous les matériaux récupérables après l'incendie sont récupérés : la terre et les débris pour combler des remblais, les bois remployés, provenant de maisons qui ont brûlé ou de celles qu'on a abattues comme coupe-feu.

Aucun matériau n'est gaspillé d'autant plus qu'on doit construire des baraquements dans l'urgence pour reloger 20 % de la population d'une ville qui compte alors 40 000 habitants. Ces 323 constructions, censées être provisoires, vont servir d'asile aux plus modestes comme aux artisans.

Elles sont élevées sur des terres prêtées par la communauté de ville, le Roi ou les établissements religieux. Elles sont situées sur les places, les terrains vides et près des anciennes fortifications.

Ces baraquements sont encore réalisés en bois malgré les interdictions royales. Les religieuses de la Visitation les jugent de médiocre valeur, aux formes irrégulières ; certaines servent aussi d'échoppes et sont encore visibles aujourd'hui, rue de la Visitation et rue du Champ-Jacquet.

Quant aux élites, elles vont pouvoir s'installer dans leurs propriétés situées à l'extérieur de la ville, ou encore dans les couvents.

L'urgence du relogement entraîne le réaménagement de certains édifices déclassés* comme les Portes mordelaises dont les tours sont transformées en appartements.

On engage également une opération de densification urbaine : certaines habitations se dotent d'étages supplémentaires, visibles par exemple sur plusieurs maisons à pans-de-bois de la rue du Chapitre.



1 - « Rennes vue du jardin de Monseigneur le Premier Président » dessiné par Théophile Busnel d'après M. de Coniac, fin du XIX^e siècle. Collections Musée de Bretagne.

2 - Place du Calvaire



L'ARCHITECTE TRANSIGE AUSSI SUR LES MATÉRIAUX AUTORISÉS.

Plus question d'imposer la pierre comme matériau de construction unique. En effet, Gabriel se rend bien compte que ce n'est pas tenable : il n'y a que trois maçons à Rennes au moment de l'incendie quand les escaliateurs* sont légion. Si les façades seront en pierre, Gabriel tolère finalement l'utilisation du bois sur les cours et dans les coursives.

Quand la ville achève sa reconstruction, une quarantaine de maçons est installée à Rennes. Suite à l'incendie, les modes de construction changent radicalement et vont continuer au siècle suivant à privilégier la pierre.

2 millions de m³ de bois doivent être tirés des forêts de Rennes et du Gâtve. Les pierres de taille proviennent essentiellement de la région d'Angers (tuffeau), les ardoises de Derval et de Grand-Fougeray, les granites de Saint-Marc-le-Blanc et de Péaule. Les carrières locales sont aussi mises à contribution : les pierres de Cahot et la chaux provenant de Pont-Réan, les carrières d'Orgères, de Cesson, de Beaulieu... Tous ces matériaux sont acheminés par voie fluviale au fil de la Vilaine et déchargés dans les ports aménagés pour l'occasion : port Saint-Yves en aval et port de Viarmes en amont.

AVEC LA RECONSTRUCTION DE LA VILLE ET L'AMÉNAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES, GABRIEL FAIT ENTRER L'ESPRIT DES LUMIÈRES DANS LA VILLE.

Ces aménagements sont pensés pour des cérémonies officielles et militaires, mais aussi pour des spectacles et des moments festifs, de rassemblement et de cohésion. L'habileté de l'architecte se concrétise par le couturage entre les anciens quartiers épargnés par le feu et la ville moderne qu'il fait sortir de terre. En complément des deux grandes places centrales du Parlement et de l'Hôtel de ville, il aménage ainsi des placettes qui participent au plaisir de vivre à Rennes. Une vision urbaine destinée à créer du lien, des espaces de rencontres qui permettent aussi qu'au niveau architectural la rupture soit la plus douce possible entre la pierre et le bois.



COMMODITAS ET VOLUPTAS



1 - Élévation perspective de la nouvelle place du palais de Rennes, estampe de Jean-François Huguet, XVIII^e siècle. Collections Musée de Bretagne.

2 - Le modèle réduit de la statue équestre de Louis XIV réalisée par Antoine Coysevox pour la place du Parlement de Bretagne, fin du XVII^e siècle. Collection privée.

Afin de faciliter la reconstruction, les architectes qui travaillent sous le contrôle de Gabriel dessinent les plans des immeubles à bâtir en lieu et place des anciennes maisons individuelles. Dans ce contexte, des sociétés se créent afin de financer les immeubles dont les fondations, les toits, les escaliers et les couloirs constituent les parties communes. C'est le début de la réglementation sur la copropriété !

GABRIEL DÉBUTE LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION AVEC L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE ROYALE AU-DEVANT DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Directement inspirée de la place Vendôme à Paris (architecte Jules Hardouin-Mansart, 1699), cette place régulière, vaste quadrilatère qui ouvre l'espace, succède à une placette médiévale. Elle est bordée d'immeubles identiques qui présentent un rez-de-chaussée à arcades de granite ornées de mascarons, surmonté de deux étages en pierre calcaire, rythmés par des pilastres à chapiteaux ioniques. L'ensemble est couronné par un toit brisé*, dit à la Mansart, couvert d'ardoises. Ce programme architectural et décoratif résume, à lui seul, cette maxime esthétique du XVIII^e siècle « l'unité règne en la diversité ».

Pour parfaire l'harmonie entre le Parlement et les immeubles de la place, Gabriel supprime la terrasse et l'escalier de la façade du palais. Cette décision ne se fait pas sans heurts : l'architecte rappelle à l'intendant qu'il n'a pu imposer ces transformations qu'en se « raidissant contre les différentes oppositions ».

La vocation royale de la place (qui ne sera réellement achevée qu'au début du XIX^e siècle) s'affirme en 1726 lors de l'inauguration de la statue équestre de Louis XIV, réalisée à la fin du XVII^e siècle par Antoine Coysevox.





1 - L'hôtel de ville de Rennes

2 - Place du Champ-Jacquet

LA DEUXIÈME OPÉRATION IMPORTANTE CONDUITE PAR GABRIEL EST L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE NEUVE, OÙ LE BEFFROI ET LE PRÉSIDENTIAL DOIVENT TROUVER PLACE.

Le premier projet de l'architecte est de proposer une tour beffroi isolée d'un ensemble de bâtiments où des commerces occuperaient les rez-de-chaussée. Cette idée emporte l'adhésion de la communauté de ville, attachée à la force symbolique du beffroi et pour lequel elle avait exigé la reconstruction, le précédent situé près du Champ-Jacquet ayant disparu dans l'incendie. Finalement, Gabriel se ravise et préfère une réponse architecturale globale plutôt que fragmentée. Ainsi, il réunit dans un même édifice communauté de ville et Présidial, ce qui contribue à composer l'espace urbain.

Les premières élévations et plans n'étant pas satisfaisants, l'intendant demande, en 1730, à l'adjoint rennais de Gabriel, Le Mousseux, de réviser le projet. Il en résulte ce que nous connaissons : la communauté de ville intègre l'édifice au sud en pendant du Présidial au nord, le tout rythmé par un beffroi central.

Ce qui frappe, c'est la solution inventive et le style élégant de cette façade : un souffle baroque anime le bâtiment qui semble onduler dans sa partie centrale, et qui au lieu de fermer l'espace oriental de la place crée un ensemble décoratif.

Le génie de Gabriel est d'avoir raccordé les deux pavillons situés à chaque extrémité par des ailes en quart de cercle inspirées du Collège des Quatre-Nations à Paris (actuel Institut de France, architecte Louis Le Vau, 1662) ou encore de l'église Sainte-Agnès de la place Navone à Rome (architecte Borromini, 1672), visitée par Gabriel lors de son voyage en Italie. Enfin, le bulbe qui coiffe la tour, en vogue à l'époque en Italie et en Europe centrale, apporte cette silhouette si particulière à l'hôtel de ville de Rennes.

L'empreinte de Gabriel se lit aussi dans le décor architecturé classique composé de bossages, colonnes, frontons, sans oublier les mascarons qui viennent orner les clés d'arcades du rez-de-chaussée. Tout concourt à mettre en exergue la partie centrale, notamment le soubassement de la tour de l'horloge, qui sert d'écrin à la statue de Louis XV sculptée par François Lemoyne et inaugurée en 1754 (et aujourd'hui détruite). Ainsi, la symbolique du pouvoir municipal et du pouvoir judiciaire se trouvent-elles encadrées et tempérées par la personne du souverain.

Face à ce nouvel édifice, Gabriel prévoit la construction de l'hôtel du commandant qui, faute de moyens, restera à l'état de plan.

À la mort de Jacques V Gabriel en 1742, c'est son fils Ange-Jacques qui supervise les travaux engagés par son père. Il sera, probablement, l'architecte le plus illustre de la dynastie. Son nom est associé, entre autres, à la construction du Petit Trianon à Versailles et à l'aménagement de la place Louis-XV (actuelle place de la Concorde) à Paris.

300 ANS APRÈS

Le souvenir de cet incendie, qui a grandement contribué à donner à la ville l'aspect qu'elle présente aujourd'hui, se lit dans le contraste entre des rues médiévales bordées de maisons à pans-de-bois et des rues droites dessinées par les immeubles à arcades de pierre. La place du Champ-Jacquet, située à la transition de ces deux périodes de construction, lui doit sa forme particulière dans le tissu urbain.

Jacques V Gabriel nous a laissé un cœur de ville rénové qui constitue encore aujourd'hui un ensemble urbain d'une grande homogénéité. Dès l'origine, ces espaces commodes ont été pensés pour l'agrément des citoyens : ils se prêtent à la promenade, au déploiement des fêtes mais sont aussi des lieux dévolus aux manifestations publiques. Nous devons à Gabriel ce plaisir de déambuler au cœur du centre-ville : il a su « coudre » ensemble et par l'aménagement de places intermédiaires (Saint-Sauveur, Calvaire), les quartiers épargnés par l'incendie aux nouveaux immeubles d'habitation. Gabriel a réussi, avec maîtrise et pragmatisme, à modeler la ville et lui donner des édifices publics et une place du Parlement qui font sa renommée.



PORTRAITS

ISSAC ROBELIN (1660 – 1728)

Isaac Robelin est un ingénieur militaire formé par Vauban, devenu directeur des fortifications de Franche-Comté. En 1703, Isaac Robelin est affecté à Brest à la direction des fortifications de Bretagne. À ce poste, il va fortifier plusieurs places bretonnes, en particulier Lorient. Isaac Robelin participe à l'étude de reconstruction de la ville de Rennes après le grand incendie de 1720. Son projet n'est pas accepté, notamment à cause de ses vues radicales et trop novatrices qui ne conviennent pas aux autorités de la ville. Il est remplacé à la direction des travaux de reconstruction par Jacques V Gabriel en 1724.

JACQUES GABRIEL (1667 – 1742)

Également désigné sous le nom de Jacques V Gabriel, élève et parent de l'architecte de Louis XIV, Jules Hardouin-Mansart, puis collaborateur de l'architecte Robert de Cotte (successeur de Jules Hardouin-Mansart comme architecte du Roi). Contrôleur général des bâtiments du Roi à son arrivée à Rennes en 1724, il est nommé premier architecte du Roi en 1735, et devient directeur de l'Académie royale d'architecture en 1736. En dehors des travaux qu'il conduit à Rennes, il est l'auteur de plusieurs grands chantiers comme la place de la Bourse à Bordeaux, le pont Jacques-Gabriel à Blois et une partie du palais des États de Bourgogne de Dijon. Il est le père de l'architecte Ange-Jacques Gabriel.

TOUSSAINT RALLIER DU BATY (1665 – 1734)

Né à Rennes en 1665, Toussaint Rallier du Baty a tout juste trente ans quand il devient le second maire de Rennes. Rallier restera maire jusqu'à sa mort en 1734, soit 39 ans. Un record ! Il sera surtout le maire de la reconstruction de la ville puisque c'est à lui qu'incombe de faire entendre la voix de la communauté de ville auprès de l'intendant de Bretagne.



1 - Jacques V Gabriel, peinture anonyme, XVIII^e siècle. Collections Musée national du château de Versailles.

2 - Toussaint Rallier du Baty, peinture de F. Birotheau visible dans le petit salon de l'hôtel de ville de Rennes, XIX^e siècle.

GLOSSAIRE

Encorbellement : mode de construction typique de l'architecture médiévale en pan-de-bois ou colombage. L'encorbellement qualifie l'étage d'un bâtiment qui s'avance, en saillie, au-dessus d'un rez-de-chaussée.

Intendant : sous l'Ancien Régime, les intendants étaient des personnages importants de l'administration royale (justice, police, finances) dans les provinces. Leur rôle et leurs actions s'apparentent à ceux des préfets installés sous Napoléon.

Présidial : tribunal de justice situé entre les tribunaux de bailliage et les parlements. Fondé en 1552 par le roi Henri II, le présidial jugeait en appel les sentences émises par les juridictions inférieures.

Déclassé (édifice) : bâtiment qui a perdu la vocation pour laquelle il a été construit et qui est réaménagé pour d'autres usages.

Escaliéteurs : menuisiers, charpentiers en charge de l'aménagement des escaliers et coursives en bois.

Commoditas et Voluptas : au XVI^e siècle, l'architecte italien Alberti rédige un traité d'architecture qui repose notamment sur cette combinaison harmonieuse et équilibrée *Commodité et Agrément*. Ces principes architecturaux seront largement repris par les architectes du XVIII^e siècle comme les Gabriel.

Toit brisé : toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante.

« LA VILLE A ÉTÉ REBÂTIE DEPUIS BEAUCOUP MIEUX QU'ELLE NE L'ÉTAIT AUPARAVANT, ET AVEC BIEN PLUS D'ORDRE ET DE COMMODITÉS PUBLIQUES ».

Mémoires du duc de Saint-Simon, année 1721



Toute l'année, le service **Rennes, Métropole d'art et d'histoire** impulse et coordonne des animations pour les Rennais, les scolaires et les touristes. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en groupe

Le service Tourisme - Loisirs de Destination Rennes vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention vous sont envoyées à votre demande.

Rennes Métropole appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les Villes et Pays d'art et d'histoire mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Brest, Concarneau, Dinan, Dinard, Fougères, Laval, Lorient, Morlaix, Pontivy, Quimper, Quimperlé, Vannes, Vitré bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION DES VISITES GUIDÉES

Destination Rennes - Office de Tourisme

1 rue Saint-Malo
35 000 RENNES, FRANCE
patrimoine@destinationrennes.com
tourisme-rennes.com

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} septembre au 30 juin : le lundi de 13h à 18h /
du mardi au samedi de 10h à 18h
Du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi au samedi de 9h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 13h et de 14h à 17h

SUIVEZ-NOUS AVEC #VISITRENNES

Retrouvez-nous sur :



[tourismerennes](https://www.facebook.com/tourismerennes)



[tourisme-rennes](https://twitter.com/tourisme-rennes)



[tourisme-rennes](https://www.instagram.com/tourisme-rennes)